

4.—Augmentation prévue de la puissance nette de production, par province, 1950-1963

Province ou territoire	Augmentation de l'énergie thermique		Augmentation de l'énergie hydraulique	
	Totale	Annuelle ¹	Totale	Annuelle ¹
	milliers de kW	%	milliers de kW	%
Terre-Neuve.....	32	10.5	197	6.0
Île-du-Prince-Édouard.....	27	10.5	—	—
Nouvelle-Écosse.....	271	10.9	40	2.4
Nouveau-Brunswick.....	154	7.3	131	7.2
Québec.....	86	11.9	4,847	6.0
Ontario.....	2,324	21.6	3,202	6.8
Manitoba.....	284	8.6	305	4.4
Saskatchewan.....	540	13.1	160	8.4
Alberta.....	761	17.4	236	10.8
Colombie-Britannique.....	606	16.6	1,889	9.4
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	9	—	23	7.6
Canada.....	5,094	16.7	11,030	6.9

¹ Combinée. Un pourcentage constant d'augmentation annuelle (7.5) révèle que la puissance de production aura doublé en dix ans.

Le tableau 5 donne, par province, la puissance installée et l'électricité produite dans les centrales thermiques en 1959, ainsi que le pourcentage de la quantité globale dans chaque cas. Les chiffres provisoires pour l'électricité produite en 1960 y sont aussi donnés.

5.—Puissance de production thermique installée et électricité produite, par province, 1959 et 1960

Province ou territoire	Puissance des centrales thermiques		Production des centrales thermiques			
	1959		1959		1960 ^a	
	Quantité	Pourcentage ¹	Quantité	Pourcentage ¹	Quantité	Pourcentage ¹
	milliers de kW		millions de kWh		millions de kWh	
Terre-Neuve.....	29	10.6	78	5.4	59	4.0
Île-du-Prince-Édouard.....	26	100.0	71	100.0	79	100.0
Nouvelle-Écosse.....	371	74.3	971	58.8	1,149	64.5
Nouveau-Brunswick.....	201	51.7	697	38.4	841	48.7
Québec.....	90	1.1	233	0.5	271	0.5
Ontario.....	1,121	16.7	991	3.0	823	2.3
Manitoba.....	197	25.4	63	1.7	66	1.7
Saskatchewan.....	584	84.1	1,512	72.0	1,659	72.8
Alberta.....	546	71.3	2,255	72.8	2,540	74.1
Colombie-Britannique.....	401	14.8	672	5.4	729	5.5
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	7	15.2	31	16.8	13	7.8
Canada.....	3,573	16.9	7,574	7.5	8,229	7.2

¹ Puissance de production réunie de l'énergie thermo-électrique et de l'énergie hydro-électrique.

Le tableau 6 donne la puissance maximum des groupes turbo-générateurs mûs à la vapeur dans les centrales thermiques, et indique clairement la tendance à installer des groupes générateurs plus gros et plus efficaces, pouvant produire de l'énergie électrique à meilleur marché, au moyen de combustibles minéraux: houille, pétrole et gaz naturel.